



Extrait du Registre des  
**ARRÊTÉS DU MAIRE**

---

Nous, Maire de la ville de REMIREMONT

**OBJET :**

N° 4470

RÉGLEMENTATION ET  
GESTION DU DOMAINE

Circulation et stationnement  
Roll'Verte  
Mardi 1er mai 2018

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21, L 2211-1, L 2211-2, L 2212-5 et L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-4 ;

VU le décret 2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la partie réglementaire du Code de la Route ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code Pénal ;

CONSIDERANT que le Syndicat de la Voie Verte des Hautes Vosges organise le mardi 1er mai 2018 une manifestation sportive populaire intitulée "18e Roll'Verte " ;

CONSIDERANT qu'à cette occasion des mesures s'imposent pour faciliter la circulation et le stationnement, éviter les encombrements et les accidents en raison de l'affluence à prévoir lors de cette manifestation sportive ;

ARRETONS

Article 1er. - Le stationnement de tous véhicules (à l'exception de ceux des services de Police et de Secours et de Lutte contre l'incendie) est interdit le mardi 1er mai 2018 de 07 h.00 à 10 h.30 sur la rue du Lit d'Eau dans son intégralité.

Article 2. - La circulation de tous véhicules (à l'exception de ceux des services de Police et de Secours et de Lutte contre l'incendie) est interdite le mardi 1er mai 2018 de 09 h.00 à 10 h.30 sur la rue du Lit d'Eau, dans sa partie comprise entre la voie d'accès à l'EHPAD le Chatelet et le rond point desservant le parking de la Voie Verte.

Article 3. - La signalisation nécessaire, déposée par les Services Techniques Municipaux, sera mise en place par les organisateurs en liaison avec les services de Police.

Article 4. - La surveillance de la signalisation s'effectuera sous la seule responsabilité des

organisateurs pour tout dommage éventuel.

Article 5. - Le Commissariat de Police de REMIREMONT est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour ampliation :  
Le Maire,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,

Patrice THOUVENOT

A REMIREMONT, le 12 avril 2018

Le Maire,

./ . Jean HINGRAY

Acte rendu exécutoire après publication  
le 12 avril 2018

Le Maire,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,

Patrice THOUVENOT

Diffusion

- Police Nationale
- Police Municipale
- Centre de Secours
- EPHAD Le Chatelet
- Organisateur
- Presse
- Affichage
- Affichage Plan d'Eau
- Chef de Pôle TCV
- Responsable des Ateliers
- Dossier Mairie